

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 09 MAI 2018**

L'an deux mil dix-huit, le mercredi 09 mai à 19h00, le Conseil Municipal composé de 11 membres légalement convoqués, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel PATEZ, Maire.

**Présents :**

- M. Michel PATEZ,
- Noël NEZ,
- Isabelle BAGUETTE,
- Bruno DUBOT,
- Nathalie CORNU,
- Thomas FOUGEREUX,
- Lise LEROUX,
- Frédéric MENEAU,
- Nicole JUNG,

**Absent :**

- Philippe BRUNEAU,
- Pierre DELEVALLEZ.

**Pouvoir :**

- Pouvoir de Philippe BRUNEAU donné à Lise LEROUX,
- Pouvoir de Pierre DELEVALLEZ donné à Noël NEZ

**Date de convocation :** 02 mai 2018

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des membres du conseil municipal. Le quorum est atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte. M. Noël NEZ est désignée à l'unanimité en qualité de secrétaire de séance.

**Adoption du procès-verbal de la réunion du 14 avril 2018**

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal le procès-verbal de la séance du 14 avril 2018.

Aucune observation.

Aucune question.

Pas de personne contre.

Le procès-verbal de la séance du 14 avril 2018 est adopté à l'unanimité.

**Informations :**

La carte communale est en cours de validation par la Préfecture.

Nous avons bien reçu l'accusé de réception concernant notre requête de sortie du syndicat de voirie du canton de Pacysur-Eure en mairie de Menilles.

**Délibération 1 : aide financière en faveur d'habitants en difficultés**

Un couple d'habitants ayant une situation financière précaire a présenté une demande d'aide sociale. Sur proposition du maire, une aide financière de 300 euros est accordée par le conseil municipal. Cette aide leur permettra d'approvisionner leur réserve en fioul pour alimenter la chaudière. Cette délibération est adoptée par : 1 abstention et 10 voix POUR.



Compte tenu de l'urgence, Monsieur le maire demande de rajouter une délibération à l'ordre du jour concernant l'indemnité de conseil du trésorier. A l'unanimité, le conseil municipal accepte de rajouter cette délibération.

**Délibération 2 : versement d'une indemnité de conseil alloué au trésorier de la Trésorerie de Pacy-sur-Eure**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la réception d'un mail provenant de M. Jean-Yves GIMENEZ (trésorier intérimaire) concernant le versement d'une indemnité de conseil pour sa période de vacation qui s'est achevée en 2018. Après délibération, le conseil municipal adopte à l'unanimité le versement d'une indemnité de conseil de 63.81 euros.

Dans la mesure où l'ordre du jour est épuisé, Monsieur le Maire décide de clore la présente séance à dix-neuf heures quarante-cinq minutes.

Le Maire,



M. Michel PATEZ